

**Extrait de la lettre de l'honorable Jason Kenney adressée à l'honorable juge Douglas Rutherford en date du mardi 16 décembre 2014 :**

Monsieur le Juge,

J'ai bien reçu votre lettre du 8 décembre dernier au sujet du travail accompli par la Commission d'appel des pensions.

Un membre de mon personnel a discuté avec vous récemment afin de préciser que, lorsque j'ai fait référence à l'arriéré dont la Commission a hérité du Tribunal de la sécurité sociale, je voulais parler de l'arriéré du Bureau du Commissaire des tribunaux de révision dont le Tribunal de la sécurité sociale a dû s'occuper dès le début de ses activités.

En votre qualité de président de la Commission d'appel des pensions, vous vous êtes efforcé de manière professionnelle et compétente de réduire, autant que possible, le nombre de dossiers à remettre au Tribunal de la sécurité sociale pour qu'il les boucle. Je tiens à vous remercier pour votre travail remarquable et je suis désolé des incon vénients que mes propos ont pu vous causer.

En espérant que ces explications sauront remédier à ces incon vénients, je vous prie d'agr éer, Monsieur le Juge, l'expression de ma haute considération.

L'honorable Jason Kenney, C.P., député

Ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme.